

Correction to RFSOA document page 41 (Appendix B, page 2), under the heading “Managerial and Project Team Experience”:

All references to “Appendix B” and “Appendix C” should instead read “Appendix B, Table 1”.

- 1) In Section 5 of Appendix A, Statement of Work in the RFSO document, it states the following: ‘The field technician shall demonstrate in their curriculum vitae a minimum of three (3) years of experience in environmental site assessment under the CSA standard.’ Is this the required number of years for the Junior Field Technician role in the Key Personnel?

Per Appendix B, key personnel include the senior field technician and backup senior field technician. The junior field technician position is not considered key personnel; therefore, the minimum three years of experience does not apply to that role.

- 2) Is the proponent expected to use the Appendix B ‘Proposed Team Experience’ table in their proposal, or is it a suggested format?

The provided table, “Table 1: Proposed Team Experience and Background”, is an example table format. An alternate format is acceptable, provided that all information requested in the example table is presented in a table.

- 3) Due to staff availability over the holiday season, our company requests a two-week extension to the closing date of Solicitation No. 20-58097 Environmental Services for the National Fire Laboratory and Other Contaminated Sites.

An extension will not be accommodated.

- 4) Re: Appendix B, Page 2, References for previous work relations/previous projects...Limit one page per project.

Can the project example 1 page limit be amended to a limit of 2 pages to account for the range of scope elements within the statement of work; and can then, subsequently, 3 pages be added to the overall page count?

No.

- 5) For the NFL and Montreal Road Sites, can the number of sampling locations be provided for each type of sampling point, e.g. groundwater wells, surface water, indoor air locations etc.?

The design of the risk management plans (RMPs) for the NFL and Montreal Road sites, including long-term monitoring and sampling programs, is a component of the SOA scope of work. The number of sampling locations will not be known until RMPs are completed.

- 6) In Appendix B, page 2 “Managerial and Project Team Experience” – Would we be permitted to provide the brief description of the other team members in an Appendix?

The brief description of other team members’ education, years of experience and work experience on similar projects is to be included in the proposal body. Any additional appendices or attachments not otherwise requested will not be considered in the evaluation.

- 7) Could you please provide some guidance on how the points will be distributed for the Managerial and Project Team Experience and the Reference for previous work relations/previous projects? Are certain roles worth more than others? Are all projects worth the same amount of points?

The points distribution will be based on the descriptions provided for both the “Managerial and Project Team Experience” and “References for previous work relations/previous projects”.

- 8) Could you please provide some guidance on how the 30 points will be distributed for the Financial proposal?

This question was answered in the response to bidders questions posted on Buy and Sell on December 24, 2020.

- 9) Can our project examples include projects that have substantial phases and deliverables complete, but are still ongoing?

Yes.

Correction à la page 41 de la demande de proposition abrégée (annexe B, page 2), sous la rubrique « Expérience de gestion au sein d'une équipe de projet » : tous les renvois aux annexes B et C devraient plutôt se lire « annexe B, tableau 1 ».

- 1) À la partie 5 de l'annexe A, Énoncé des travaux, de la demande de proposition abrégée, on peut lire : « Le technicien sur le terrain devra illustrer dans son curriculum vitae qu'il possède au moins trois (3) ans d'expérience de l'évaluation environnementale de sites selon les normes du CCN. » Ce nombre d'années d'expérience s'applique-t-il au technicien sur le terrain débutant, dans les employés clés?

Selon l'annexe B, les employés clés comprennent le technicien de terrain principal et son remplaçant. Le technicien de terrain débutant n'en fait pas partie. Par conséquent, dans son cas, le nombre d'années d'expérience minimal ne s'applique pas.

- 2) Le soumissionnaire doit-il utiliser le tableau « Expérience de l'équipe proposée » de l'annexe B dans sa proposition ou ne s'agit-il que d'une suggestion quant au format que doit prendre le tableau?

Le tableau « Expérience et antécédents de l'équipe proposée » (tableau 1) n'est fourni qu'à titre d'exemple. Un autre format est tout à fait acceptable, pourvu que l'information mentionnée dans le tableau servant d'illustration s'y retrouve.

- 3) En raison du manque de personnel durant la période des Fêtes, notre entreprise souhaiterait que la date de clôture de la DOP 20-58097, Services environnementaux au Laboratoire national de l'incendie et autres sites contaminés, soit repoussée de deux semaines.

La DOP ne fera l'objet d'aucune prolongation.

- 4) Au sujet des « Références de relations de travail antérieures/relatives à d'autres projets », à la page 2 de l'annexe B, pourrait-on modifier la limite d'une page par projet à deux pages? Cela nous permettrait d'aborder les nombreux aspects mentionnés dans l'énoncé des travaux, pour un ajout de trois pages, en tout, au document.

Non.

- 5) Pourrait-on connaître le nombre d'endroits où on devra procéder à un prélèvement pour chaque type de point d'échantillonnage (puits d'eau souterraine, eau de surface, emplacements pour l'air intérieur, etc.) au LNI et sur le chemin de Montréal?

L'élaboration de plans de gestion des risques (PGR) pour les sites du LNI et du chemin de Montréal, notamment de plans de surveillance à long terme et de programmes d'échantillonnage, fait partie des tâches prévues dans l'énoncé des travaux. On ne connaîtra

donc pas le nombre d'endroits à échantillonner tant que les plans de redressement n'auront pas été établis.

- 6) À la page 2 de l'annexe B, « Expérience de gestion et au sein d'une équipe de projet », pourrait-on fournir une brève description du reste de l'équipe sous la forme d'une annexe?

La formation des autres membres de l'équipe et l'expérience (nombre d'années et nature du travail) qu'ils ont acquise dans le cadre de projets similaires seront décrites brièvement dans la proposition. Les annexes ou les pièces jointes supplémentaires ne seront pas prises en compte lors de l'évaluation.

- 7) Pourriez-vous nous donner une idée de la manière dont les points seront répartis eu égard à l'expérience de gestion ou au sein d'une équipe de projet, ainsi que pour les références de relations de travail antérieures ou relatives à d'autres projets? Certains rôles sont-ils plus importants que d'autres? Accordera-t-on le même nombre de points à tous les projets?

Les points seront distribués en fonction de la description donnée pour l'expérience en gestion et les relations de travail antérieures.

- 8) Pourriez-vous nous donner une idée de la façon dont les 30 points seront répartis dans la proposition financière?

Cette question a été abordée dans les réponses aux soumissionnaires du 24 décembre 2020, sur le site Achatsetventes.

- 9) Les projets cités en exemple peuvent-ils inclure des projets comportant plusieurs phases importantes et dont les produits livrables ont été remis, mais qui se poursuivent toujours?

Oui.